CPNT 62

Fabrice GOSSELIN
Délégué CPNT Pas-de-Calais
Membre du Comité Directeur National *(Responsable "mer")*
Contact : 06.59.30.25.49 - fabrice.gosselin@sfr.fr

La nouvelle présidence Hollande, malgré les promesses de campagne du candidat, a mis à l'écart les usagers de la nature, notamment les chasseurs, les pêcheurs et les plaisanciers, de la nouvelle feuille de route écologique présentée en septembre durant la Conférence environnementale qui a fait la part belle aux associations écologistes ultras.

La décision précipitée de ne pas associer les représentants, de plus de 6 millions d'usagers à la mise en place d'une politique écologique qui va les concerner est un vrai scandale et représente un risque grave. C'est un mauvais signe envoyé par le pouvoir en place !

Ainsi, **CPNT a de sérieux doutes sur la mise en place de la nouvelle loi sur la biodiversité, qui peut déraper et venir interdire ou réguler drastiquement les activités de chasse, de pêche et de plaisance**. De même, il y a risque de voir les représentants de ces activités traditionnelles tenus une nouvelle fois à l'écart du dispositif : nous demandons donc une représentation des dirigeants nationaux de ces usages, afin que la nouvelle loi sur la biodiversité soit rationnelle et respectueuse des usages et s'établisse dans la transparence démocratique et le débat constructif.

La responsabilité du gouvernement inscrite dans la Convention Internationale d'Aarhus en matière de participation a besoin d'être rappelée et confortée, car beaucoup de questions restent en suspens en matière de biodiversité. Un vrai débat public doit avoir lieu !

Il nous donc faut agir et défendre nos usages, mais cela dépend aussi de la nature de vos motivations !

Afin de se faire entendre et d'être pris en compte par le gouvernement, CPNT a décidé tout d'abord, et avant d'autres actions, d'organiser une :

MARCHE DE PROTESTATION ET DE DÉFENSE DES USAGES TRADITIONNELS MARINS ET LITTORAUX

Samedi 1er décembre 2012 à 14H30 à BOULOGNE-SUR-MER (62)

Rassemblement et départ au Bassin Napoléon
Destination : la mairie de Boulogne-sur-Mer

Une délégation présentera ensuite à M. Cuvillier, ministre des Transports et de la Mer, ou à son représentant, les légitimes revendications de respect et de garantie de la chasse, de la pêche et de la plaisance.

Il est important aussi de mettre de côté les querelles du passé, et de réunir un maximum de participants, car l'avenir à terme de nos activités pourrait s'inscrire en l'état de « souvenirs bons pour le musée ».

Venez nombreux défendre vos usages et vos droits !
Venez marquer votre attachement à la chasse, à la pêche, à la plaisance !

Tous à Boulogne le 1er décembre !